

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	1 808 776	2 018 141
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	3 602 211	3 537 059
Chiffre d'affaires net	5 410 987	5 555 200
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	11 767	389 273
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	286 221	145 019
Autres produits	73	7
Total I	5 709 048	6 089 499
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	643 092	744 745
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	64 631	80 916
Variations de stock	8 092	-16 303
Autres achats et charges externes (a)	2 564 187	2 461 698
Impôts, taxes et versements assimilés	103 742	171 308
Salaires et traitements	2 207 032	1 833 275
Charges sociales	717 412	355 751
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	342 614	215 859
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		29 727
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	38 709	8 013
Total II	6 689 510	5 884 989
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-980 462	204 510
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	78 608	54 995
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	78 608	54 995
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	89 287	43 053
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	89 287	43 053
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-10 679	11 942
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-991 141	216 452

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	45 263	
Sur opérations en capital	2 570	14 679
Total produits exceptionnels (VII)	47 833	14 679
Sur opérations de gestion	96 419	1 370
Sur opérations en capital		28 361
Total charges exceptionnelles (VIII)	96 419	29 731
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-48 586	-15 052
Total des produits (I+III+V+VII)	5 835 488	6 159 173
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 875 215	5 957 773
BENEFICE OU PERTE	-1 039 727	201 400
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	-12 954	

3C

Rapport
Du Commissaire aux Comptes
Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2022

SAS 3C

Port de Goulphar

56360 - BANGOR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de la société 3C,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3C relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

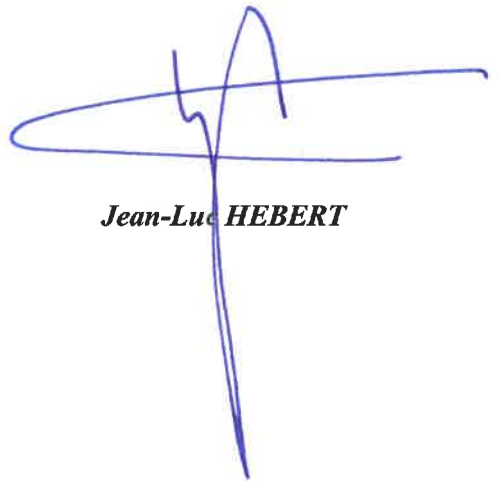
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à RENNES

Le 22 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
HELEOS

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'J' and 'L' followed by a horizontal line and a vertical line extending downwards.

Jean-Luc HEBERT

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	32 891	32 891		40
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	1 291	1 291		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	95 306	21 702	73 604	74 196
Constructions	1 336 985	1 030 993	305 993	354 137
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 250 142	1 016 234	233 909	212 373
Autres immobilisations corporelles	4 776 673	1 275 635	3 501 039	218 737
Immobilisations corporelles en cours				922 936
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 000		2 000	2 000
Créances rattachées aux participations	4 947 025		4 947 025	5 041 276
Autres titres immobilisés	1 452		1 452	1 452
Prêts				
Autres immobilisations financières	83 333		83 333	83 333
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	12 527 100	3 378 745	9 148 355	6 910 480
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	187 565		187 565	195 657
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	10 766		10 766	265 118
Autres créances	467 563		467 563	535 187
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	49 341		49 341	2 350 582
Charges constatées d'avance (3)	30 150		30 150	22 872
TOTAL ACTIF CIRCULANT	745 386		745 386	3 369 417
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	13 272 486	3 378 745	9 893 741	10 279 897
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			4 947 025	5 041 276
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	609 796	609 796
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	60 980	60 980
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 906 278	1 906 278
Report à nouveau	333 062	131 662
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 039 727	201 400
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	45 768	45 768
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 916 157	2 955 884
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 750 724	801 184
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 565 767	4 699 395
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	211 188	323 472
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	181 013	413 475
Dettes fiscales et sociales	700 575	910 093
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	544 272	134 387
Autres dettes	24 046	42 006
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	7 977 584	7 324 013
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 893 741	10 279 897
(1) Dont à plus d'un an (a)	5 871 596	2 067 861
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 105 987	4 932 680
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	8 466	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	1 808 776	2 018 141
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	3 602 211	3 537 059
Chiffre d'affaires net	5 410 987	5 555 200
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	11 767	389 273
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	286 221	145 019
Autres produits	73	7
Total I	5 709 048	6 089 499
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	643 092	744 745
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	64 631	80 916
Variations de stock	8 092	-16 303
Autres achats et charges externes (a)	2 564 187	2 461 698
Impôts, taxes et versements assimilés	103 742	171 308
Salaires et traitements	2 207 032	1 833 275
Charges sociales	717 412	355 751
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	342 614	215 859
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		29 727
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	38 709	8 013
Total II	6 689 510	5 884 989
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-980 462	204 510
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	78 608	54 995
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	78 608	54 995
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	89 287	43 053
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	89 287	43 053
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-10 679	11 942
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-991 141	216 452

Elément des comptes annuels
visés au présent rapport
le Commissaire aux Comptes

 Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	45 263	
Sur opérations en capital	2 570	14 679
Total produits exceptionnels (VII)	47 833	14 679
	Elément des comptes annuels visés au présent rapport le Commissaire aux Comptes	
Sur opérations de gestion	96 419	1 370
Sur opérations en capital		28 361
Total charges exceptionnelles (VIII)	96 419	29 731
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-48 586	-15 052
Total des produits (I+III+V+VII)	5 835 488	6 159 173
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 875 215	5 957 773
BENEFICE OU PERTE	-1 039 727	201 400
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	-12 954	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3.C

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 9 893 741 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 039 727 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Élément des comptes annuels
visés au présent rapport
le Commissaire aux Comptes

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03, modifié par le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans

 **Expert-comptable**

Règles et méthodes comptables

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Élément des comptes annuels
visés au présent rapport
le Commissaire aux Comptes

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,73 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2018-2020)

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

1- Une rénovation des chambres a été effectuée durant l'année 2022.

Elément des comptes annuels
visés au présent rapport
le Commissaire aux Comptes

La première phase des travaux étant terminée, les immobilisations en cours ont été activées.

Cela a significativement fait augmenter les dotations aux amortissements et a eu un impact sur le résultat de l'exercice.

2- La perte de l'exercice est également expliquée par l'arrêt des aides Covid et des aides d'activité partielle.

3- Un apurement des comptes de valeurs à l'encaissement (trésorerie) a été effectué sur l'année 2022 expliquant les charges et produits exceptionnels.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	34 182			34 182
Immobilisations incorporelles	34 182			34 182
- Terrains	95 306			95 306
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 336 985			1 336 985
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 164 024	86 118		1 250 142
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 203 703	2 523 572		3 727 275
- Matériel de transport	24 261	60 531		84 791
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 153	927 454		964 607
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	922 936		922 935	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 784 368	3 597 675	922 935	7 459 107
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 043 276	2 505 243	2 599 494	4 949 025
- Autres titres immobilisés	1 452			1 452
- Prêts et autres immobilisations financières	83 333			83 333
Immobilisations financières	5 128 062	2 505 243	2 599 494	5 033 811
ACTIF IMMOBILISE	9 946 611	6 102 918	3 522 429	12 527 100

Elément des comptes annuels
visés au présent rapport
le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	Elément des comptes annuels visés au présent rapport le Commissaire aux Comptes	3 597 675	2 505 243	6 102 918
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 597 675	2 505 243	6 102 918
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		922 935		922 935
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 599 494	2 599 494
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		922 935	2 599 494	3 522 429

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS 4.C 56360 BANGOR	1 000	-53 997	100,00	117 588
TEAM ILE 56360 BANGOR	1 000	-1 943 296	100,00	-54 242
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Elément des comptes annuels
visés au présent rapport
le Commissaire aux Comptes

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 000	2 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	34 142	40		34 182
Immobilisations incorporelles	34 142	40		34 182
- Terrains	21 110	592		21 702
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	982 848	48 144		1 030 993
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	951 651	64 582		1 016 234
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 000 109	126 955		1 127 064
- Matériel de transport	18 068	5 091		23 159
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 203	97 209		125 412
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 001 989	342 573		3 344 563
ACTIF IMMOBILISE	3 036 131	342 613		3 378 745

Elément des comptes annuels
visés au présent rapport
le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 538 837 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	4 947 025		4 947 025
Prêts			
Autres	83 333		83 333
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	10 766	10 766	
Autres	467 563	467 563	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	30 150	30 150	
Total	5 538 837	508 479	5 030 358
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Interets courus	78 499
Rabais, remise, ristourne a obtenir	16 020
Total	94 519

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 609 796,08 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 762,25 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 17/11/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	131 662
Résultat de l'exercice précédent	201 400
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	333 062
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	333 062
Total des affectations	333 062

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	609 796				609 796
Réserve légale	60 980				60 980
Réserves générales	1 906 278				1 906 278
Report à Nouveau	131 662	333 062	333 062	131 662	333 062
Résultat de l'exercice	201 400	-201 400	-1 039 727	201 400	-1 039 727
Provisions réglementées	45 768				45 768
Total Capitaux Propres	2 955 884	131 662	-706 665	333 062	1 916 157

Elément des comptes annuels
visés au présent rapport
le Commissaire aux Comptes

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	45 768			45 768
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	45 768			45 768
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 977 583 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	Elément des comptes annuels visés au présent rapport le Commissaire aux Comptes			
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine		8 466	8 466	
- à plus de 1 an à l'origine		1 742 258	30 591	946 771
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)		1 267 861	359 760	908 101
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		181 013	181 013	
Dettes fiscales et sociales		700 575	700 575	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		544 272	544 272	
Autres dettes (**)		3 533 139	281 311	3 251 828
Produits constatés d'avance				
Total	7 977 583	2 105 987	5 106 700	764 896
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	941 220			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	179 139			
(**) Dont envers les associés	3 297 906			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs FNP	20 396
Sur emprunts auprès des établissements	1 038
Dettes provisionnelles pour congés a	117 446
Charges sociales sur congés a payer	41 546
Formation continue	1 849
Charges a payer	26 492
Total	208 766

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	30 150	Elément des comptes annuels visés au présent rapport le Commissaire aux Comptes	
Total	30 150		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	45 263	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 570	14 679
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	47 833	14 679
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	96 419	1 370
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		28 361
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	96 419	29 731
Résultat exceptionnel	-48 586	-15 052

Elément des comptes annuels
visés au présent rapport
le Commissaire aux Comptes

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	541	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	95 878	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		32 309
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 570
Produits exercices antérieurs		12 954
TOTAL	96 419	47 833

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2019, la société SAS 3.C est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 3.C. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 59 personnes.

	Personnel salaré	Personnel mis à disposition
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	53	
Ouvriers		
Total	59	

Elément des comptes annuels
visés au présent rapport
le Commissaire aux Comptes

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 50 955 euros

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

SAS 3.C

Port de Goulphar
56360 BANGOR

Siret : 869500348 00014



Octopus Expertise

Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris – Ile de France

3, rue de Logelbach
75017 Paris

Tél. 01 43 80 33 33
Fax. 01 43 80 64 20
Mail : contact@sinergys.fr

Certifiés
conformes

DocuSigned by:

Jean-Bernard Falco

BD3FD38B42484C0...

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	32 891	32 891		40
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	1 291	1 291		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	95 306	21 702	73 604	74 196
Constructions	1 336 985	1 030 993	305 993	354 137
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 250 142	1 016 234	233 909	212 373
Autres immobilisations corporelles	4 776 673	1 275 635	3 501 039	218 737
Immobilisations corporelles en cours				922 936
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 000		2 000	2 000
Créances rattachées aux participations	4 947 025		4 947 025	5 041 276
Autres titres immobilisés	1 452		1 452	1 452
Prêts				
Autres immobilisations financières	83 333		83 333	83 333
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	12 527 100	3 378 745	9 148 355	6 910 480
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	187 565		187 565	195 657
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	10 766		10 766	265 118
Autres créances	467 563		467 563	535 187
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	49 341		49 341	2 350 582
Charges constatées d'avance (3)	30 150		30 150	22 872
TOTAL ACTIF CIRCULANT	745 386		745 386	3 369 417
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	13 272 486	3 378 745	9 893 741	10 279 897
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			4 947 025	5 041 276
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	609 796	609 796
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	60 980	60 980
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 906 278	1 906 278
Report à nouveau	333 062	131 662
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 039 727	201 400
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	45 768	45 768
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 916 157	2 955 884
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 750 724	801 184
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 565 767	4 699 395
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	211 188	323 472
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	181 013	413 475
Dettes fiscales et sociales	700 575	910 093
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	544 272	134 387
Autres dettes	24 046	42 006
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	7 977 584	7 324 013
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 893 741	10 279 897
(1) Dont à plus d'un an (a)	5 871 596	2 067 861
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 105 987	4 932 680
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	8 466	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3.C

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 9 893 741 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 039 727 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03, modifié par le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans

Règles et méthodes comptables

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,73 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2018-2020)

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

1- Une rénovation des chambres a été effectuée durant l'année 2022.

La première phase des travaux étant terminée, les immobilisations en cours ont été activées.

Cela a significativement fait augmenter les dotations aux amortissements et a eu un impact sur le résultat de l'exercice.

2- La perte de l'exercice est également expliquée par l'arrêt des aides Covid et des aides d'activité partielle.

3- Un apurement des comptes de valeurs à l'encaissement (trésorerie) a été effectué sur l'année 2022 expliquant les charges et produits exceptionnels.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	34 182			34 182
Immobilisations incorporelles	34 182			34 182
- Terrains	95 306			95 306
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 336 985			1 336 985
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 164 024	86 118		1 250 142
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 203 703	2 523 572		3 727 275
- Matériel de transport	24 261	60 531		84 791
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 153	927 454		964 607
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	922 936		922 935	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 784 368	3 597 675	922 935	7 459 107
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 043 276	2 505 243	2 599 494	4 949 025
- Autres titres immobilisés	1 452			1 452
- Prêts et autres immobilisations financières	83 333			83 333
Immobilisations financières	5 128 062	2 505 243	2 599 494	5 033 811
ACTIF IMMOBILISE	9 946 611	6 102 918	3 522 429	12 527 100

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 597 675	2 505 243	6 102 918
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 597 675	2 505 243	6 102 918
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		922 935		922 935
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 599 494	2 599 494
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		922 935	2 599 494	3 522 429

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS 4.C 56360 BANGOR	1 000	-53 997	100,00	117 588
TEAM ILE 56360 BANGOR	1 000	-1 943 296	100,00	-54 242
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 000	2 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	34 142	40		34 182
Immobilisations incorporelles	34 142	40		34 182
- Terrains	21 110	592		21 702
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	982 848	48 144		1 030 993
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	951 651	64 582		1 016 234
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 000 109	126 955		1 127 064
- Matériel de transport	18 068	5 091		23 159
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 203	97 209		125 412
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 001 989	342 573		3 344 563
ACTIF IMMOBILISE	3 036 131	342 613		3 378 745

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 538 837 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	4 947 025		4 947 025
Prêts			
Autres	83 333		83 333
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	10 766	10 766	
Autres	467 563	467 563	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	30 150	30 150	
Total	5 538 837	508 479	5 030 358
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Interets courus	78 499
Rabais, remise, ristourne a obtenir	16 020
Total	94 519

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 609 796,08 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 762,25 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 17/11/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	131 662
Résultat de l'exercice précédent	201 400
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	333 062
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	333 062
Total des affectations	333 062

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	609 796				609 796
Réserve légale	60 980				60 980
Réserves générales	1 906 278				1 906 278
Report à Nouveau	131 662	333 062	333 062	131 662	333 062
Résultat de l'exercice	201 400	-201 400	-1 039 727	201 400	-1 039 727
Provisions réglementées	45 768				45 768
Total Capitaux Propres	2 955 884	131 662	-706 665	333 062	1 916 157

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	45 768			45 768
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	45 768			45 768
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 977 583 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	8 466	8 466		
- à plus de 1 an à l'origine	1 742 258	30 591	946 771	764 896
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 267 861	359 760	908 101	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	181 013	181 013		
Dettes fiscales et sociales	700 575	700 575		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	544 272	544 272		
Autres dettes (**)	3 533 139	281 311	3 251 828	
Produits constatés d'avance				
Total	7 977 583	2 105 987	5 106 700	764 896
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	941 220			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	179 139			
(**) Dont envers les associés	3 297 906			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs FNP	20 396
Sur emprunts auprès des établissements	1 038
Dettes provisionnelles pour congés	117 446
Charges sociales sur congés à payer	41 546
Formation continue	1 849
Charges à payer	26 492
Total	208 766

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	30 150		
Total	30 150		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	45 263	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 570	14 679
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	47 833	14 679
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	96 419	1 370
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		28 361
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	96 419	29 731
Résultat exceptionnel	-48 586	-15 052

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	541	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	95 878	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		32 309
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 570
Produits exercices antérieurs		12 954
TOTAL	96 419	47 833

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2019, la société SAS 3.C est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 3.C. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 59 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	53	
Ouvriers		
Total	59	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 50 955 euros

« 3.C. »

Société par Actions Simplifiée au capital de 609.796,07 €
Siège social : Port de Goulphar - Bangor (56360)

869 500 348 RCS Lorient

(ci-après, la « **Société** »)

**DECISIONS DU PRESIDENT CONSTATANT LE
RESULTAT DE LA CONSULTATION ECRITE
EN DATE DU 15 JUIN 2023**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-trois, le trente juin,

Centaurus, société par actions simplifiée au capital de 81.882.831 €, dont le siège social est situé 50, rue Taitbout - 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 850 747 031, représentée par Paris Hotel Capital, société par actions simplifiée au capital de 20.000.000 €, dont le siège social est situé 3, rue de Logelbach – 75017 Paris, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 572 183 622, elle-même représentée par Invest for Future, société à responsabilité limitée au capital de 12.000.000 €, dont le siège social est situé 3, rue de Logelbach – 75017, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 440 858 264, représentée par son gérant, Monsieur Jean-Bernard Falco,

Agissant en qualité de Directeur Général de la Société,

Aux termes du présent procès-verbal, déclare et constate :

- (i) que les résolutions ci-après relatives à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ont été soumises au vote des associés par consultation écrite, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Société :

« **PREMIERE RESOLUTION** »

La collectivité des associés, connaissance prise du rapport de gestion du Directeur Général et du rapport du Commissaire aux comptes, établis sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un résultat déficitaire de 1.039.727 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Directeur Général.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, la collectivité des associés prend acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas de charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires ».

En conséquence, la collectivité des associés donne aux Dirigeants de la Société quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide, sur proposition du Directeur Général, d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 1.039.727 € au poste « Report à Nouveau », dont le solde de 333.062 € ressort ainsi à (706.665) €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 1.916.157 €, pour un montant de capital social de 609.796,07 €.

Rappel des dividendes distribués :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividende global par catégorie d'actions	Autres revenus distribués	
2021	-	-	-
2020	-	-	-
2019	10.000.000 €	-	10.000.000 €

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L.227-10 du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, prenant acte de la fin des mandats respectifs de :

- Heleos, société à responsabilité limitée au capital de 254.600 €, dont le siège social se situe 4, allée Marie Berhaut – 35000 Rennes, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 380 408 849, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de la Société, et
- Aditis Audit Cac, société par actions simplifiée au capital de 59.600 €, dont le siège social se situe 106 A, rue Eugène Pottier – 35011 Rennes Cedex, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 443 344 650, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de la Société,

prend acte de la cessation de leurs mandats respectifs, et

décide de nommer en remplacement :

- **Lex Audit**, société par actions simplifiée au capital de 9.000 €, dont le siège social se situe 6, rue de Thann – 75017 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 532 041 936, en qualité de Commissaire aux comptes de la Société,

pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028.

Lex Audit a préalablement notifié à la Société qu'il acceptait ses fonctions de Commissaires aux comptes pour une durée de six exercices, et qu'il ne faisait l'objet d'aucun empêchement ou interdiction de nature à compromettre leur nomination.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toute formalité qu'il y aura lieu.» ;

- (i) qu'à cet effet, les associés ont reçu, par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 15 juin 2023 :
- le procès-verbal d'arrêté des comptes du Directeur Général en date du 15 juin 2023 ;
 - le rapport de gestion du Directeur Général ;
 - les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
 - le texte des résolutions soumis à la consultation des associés de la Société, et
 - deux exemplaires du formulaire de vote par correspondance ;
- (ii) qu'il a été mis à disposition, au siège social de la Société, les éléments suivants :
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
 - le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
 - le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, et
 - les statuts de la Société ;
- (iii) que la lettre susvisée indiquait que, pour être pris en compte, les formulaires de vote devaient être reçus au plus tard le 30 juin 2023 inclus ;
- (iv) qu'au titre d'un avis rectificatif, les associés ont reçu, par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 19 juin 2023 :
- le rapport de gestion rectifié en date du 19 juin 2023 ;
 - les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
 - deux exemplaires du formulaire de vote par correspondance rectifiés en date du 19 juin 2023 ;
 - le procès-verbal rectificatif des décisions du Directeur Général en date du 19 juin 2023 ;
 - le procès-verbal des décisions du Directeur Général en date du 15 juin 2023 ;
 - le texte des résolutions proposées, tel que rectifié en date du 19 juin 2023 par le Directeur Général ;
- (v) que cet avis rectificatif s'inscrivait uniquement dans l'inscription, à l'ordre du jour, d'une résolution complémentaire visant à proposer la candidature d'un nouveau commissaire aux comptes, les mandats des commissaire aux comptes titulaire et commissaire aux comptes suppléant arrivant à expiration ;
- (vi) que les formulaires de vote adressés à la Société dans le délai ci-dessus font apparaître les résultats suivants :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, connaissance prise du rapport de gestion du Directeur Général et du rapport du Commissaire aux comptes, établis sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un résultat déficitaire de 1.039.727 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Directeur Général.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, la collectivité des associés prend acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas de charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires ».

En conséquence, la collectivité des associés donne aux Dirigeants de la Société quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Ont voté :

« Oui »	« Non »	Abstentions
16 %	84 %	-

Les associés ayant voté « Non » représentant une majorité de plus de 65 % des actions ayant droit de vote de la Société, la résolution est rejetée.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide, sur proposition du Directeur Général, d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 1.039.727 € au poste « Report à Nouveau », dont le solde de 333.062 € ressort ainsi à (706.665) €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 1.916.157 €, pour un montant de capital social de 609.796,07 €.

Rappel des dividendes distribués :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividende global par catégorie d'actions	Autres revenus distribués	
2021	-	-	-
2020	-	-	-
2019	10.000.000 €	-	10.000.000 €

Ont voté :

« Oui »	« Non »	Abstentions
16 %	84 %	-

Les associés ayant voté « Non » représentant une majorité de plus de 65 % des actions ayant droit de vote de la Société, la résolution est rejetée.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L.227-10 du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport.

Ont voté :

« Oui »	« Non »	Abstentions
16 %	-	84 %

Les associés ayant voté « Oui » ne représentant pas une majorité de plus de 65 % des actions ayant droit de vote de la Société, la résolution est rejetée.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, prenant acte de la fin des mandats respectifs de :

- Heleos, société à responsabilité limitée au capital de 254.600 €, dont le siège social se situe 4, allée Marie Berhaut – 35000 Rennes, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 380 408 849, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de la Société, et
- Aditis Audit Cac, société par actions simplifiée au capital de 59.600 €, dont le siège social se situe 106 A, rue Eugène Pottier – 35011 Rennes Cedex, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 443 344 650, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de la Société,

prend acte de la cessation de leurs mandats respectifs, et

décide de nommer en remplacement :

- **Lex Audit**, société par actions simplifiée au capital de 9.000 €, dont le siège social se situe 6, rue de Thann – 75017 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 532 041 936, en qualité de Commissaire aux comptes de la Société,

pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028.

Lex Audit a préalablement notifié à la Société qu'il acceptait ses fonctions de Commissaires aux comptes pour une durée de six exercices, et qu'il ne faisait l'objet d'aucun empêchement ou interdiction de nature à compromettre leur nomination.

Ont voté :

« Oui »	« Non »	Abstentions
16 %	84 %	-

Les associés ayant voté « Non » représentant une majorité de plus de 65 % des actions ayant droit de vote de la Société, la résolution est rejetée.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toute formalité qu'il y aura lieu.

Ont voté :

« Oui »	« Non »	Abstentions
16 %	84 %	-

Les associés ayant voté « Non » représentant une majorité de plus de 65 % des actions ayant droit de vote de la Société, la résolution est rejetée.

* * *

Les copies des lettres d'information des associés de la présente consultation et les formulaires de votes reçus sont annexés au présent procès-verbal établi et signé par le Directeur Général, et archivés dans le registre des décisions de la Société.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Directeur Général.

Le Directeur Général

Pour la société Centaurus

Représentée par Paris Hotel Capital

Elle-même représentée par Invest for Future

Elle-même représentée par Monsieur Jean-Bernard Falco

DocuSigned by:

Jean-Bernard Falco

BD3FD38B42484C0...